

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 20 AVRIL 2023

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'article R-2123-1 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la consultation lancée pour la Réfection d'une étanchéité et installation d'un générateur photovoltaïque sur la toiture du bâtiment ITEP pour la ville de Gap,
- Considérant qu'à l'issue de la consultation la proposition VERIP (13 011 MARSEILLE) est apparue comme économiquement la plus intéressante pour la commune de Gap.

DECIDONS

Article 1 :

Il est conclu un marché à procédure adaptée pour pour la Réfection d'une étanchéité et installation d'un générateur photovoltaïque sur la toiture du bâtiment ITEP pour la ville de Gap avec la société VERIP (13 011 MARSEILLE).

Article 2 :

Le présent marché est conclu pour un montant global et forfaitaire :

- pour la tranche ferme : 802 481,30 € HT
- pour la tranche optionnelle 1 : 20 678,00 € HT
- pour la tranche optionnelle 2 : 60 585,00 € HT

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget général.

Article 3 :

Le marché est conclu pour une durée de 24 mois maximum, à compter de l'ordre de service de la tranche ferme.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services Techniques et Monsieur le Directeur du Service Bâtiments sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 20 AVRIL 2023

Le Maire-Adjoint


Vincent MEDILI



Transmis en Préfecture le 21.04.23
Publié ou notifié le : 21.04.23

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2023_04_201
Objet :	Marché à procédure adaptée pour pour la Réfection d'une étanchéité et installation d'un générateur photovoltaïque sur la toiture du bâtiment ITEP pour la ville de Gap avec la société
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-04-20 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20230420-D2023_04_201-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20230420-D2023_04_201-AI-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_12541.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20230420-D2023_04_201-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	54.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 avril 2023 à 10h02min10s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 avril 2023 à 10h02min11s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 avril 2023 à 10h02min11s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 avril 2023 à 10h02min19s	Reçu par le MI le 2023-04-21